



Éducation;Politique, mercredi, 3 décembre 2008 - 11:48

Des enseignants défilent à Paris pour défendre les "Rased"

PARIS - Quelque 700 enseignants selon les organisateurs, 550 selon la police, ont manifesté mercredi à Paris pour protester contre la suppression l'an prochain de postes d'enseignants spécialistes de la difficulté scolaire ("Rased"), a constaté une journaliste de l'AFP.

Les manifestants se sont rassemblés devant le Sénat, où était examiné mercredi le volet éducation du budget 2009, qui prévoit la suppression de 13.500 postes, dont 3.000 travaillant au sein des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased).

Puis ils ont défilé jusqu'au ministère de l'Éducation, rue de Grenelle, où ils ont remis des versions papier d'une pétition de soutien aux Rased qui a recueilli plus de 200.000 signatures. Une délégation intersyndicale SNUipp-FSU, SE-Unsa, Sgen-CFDT, a été reçue par la Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire).

Les manifestants répondaient à l'appel du SNUipp, du Sgen-CFDT ou encore des associations de maîtres spécialisés en Rased et des parents d'élèves de la FCPE. Ils venaient de la région parisienne mais aussi du Nord, du Pas-de-Calais ou encore de Seine-Maritime.

Accompagnés par des parents d'élèves et quelques enfants, ils ont défilé derrière une banderole sur laquelle on pouvait lire "2009, mort des réseaux d'aides. Qui va aider les élèves en difficulté ? Aidez-les, www.sauvonsles rased.org".

Nombre d'entre-eux portaient un chasuble jaune fluorescent sur lequel était inscrit "3.000 suppressions de rased = 150.000 élèves sans aide". Ils scandaient "des sous pour les écoliers, pas pour les banquiers", "des parachutes dorés pour tous les écoliers".

Quelques sénateurs sont venus les soutenir, tels que le vice-président du Sénat Guy Fischer (Rhône, PCF), Jean-Pierre Sueur (Loiret, PS), Annie David (Isère, PCF), Jean-Claude Danglot (Pas-de-Calais, PCF).

Actuellement, les Rased n'ont pas de classe à l'année, mais interviennent dans plusieurs écoles d'un secteur pendant le temps scolaire auprès d'élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation à l'école ou des problèmes de comportement.

kp/dd/DS

© 2008 AFP. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20081203-AF-114836-TX-EMH02

~~MMF~~ news-20081203-AF-114836-TX-EMH02

Ce certificat est émis à **senatE_2** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2008-12-03**

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 25 mai 2008 sur l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 25 mai 2008 sur l'accès à l'information.